

Le grand écart ! Jusqu'où ?

En un peu plus de deux ans, le gouvernement sera passé du « Mon ennemi c'est la finance » de Hollande candidat, au maintenant fameux « J'aime les entreprises » de Valls devant un parterre de patrons, notamment du CAC40 qui venaient de distribuer 30% de dividendes de plus que l'année dernière aux actionnaires.

D'étonnements en surprises, de surprises en déceptions, c'est maintenant avec dégoût qu'une grande partie de ceux qui avaient contribué à l'élection de « La Gauche » suivent (ou ne suivent plus) les pérégrinations du gouvernement.

La nomination de Macron au Ministère de l'économie en remplacement de Montebourg est bien évidemment un symbole fort, et en même temps un message. Message aux financiers : « On vous assure que ça va continuer comme avant, et même s'amplifier ». Message aux salariés et plus largement à la population : « C'est comme ça et pas autrement ; il n'y a rien d'autre à faire ».

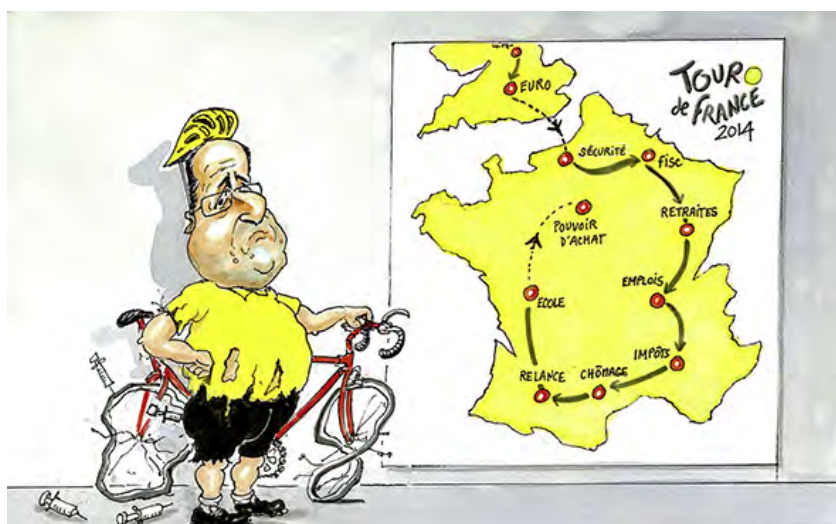
Ce gars-là doit avoir beaucoup d'idées puisqu'il était le rapporteur du rapport d'Attali demandé par Sarkozy en 2010. C'est d'ailleurs ce même Attali qui l'avait pistonné pour entrer chez Rothschild et c'est toujours le même Attali qui vient de se tarir d'éloge sur le nouveau ministre en déclarant sur BFM TV qu'il avait le profil d'un présidentiable.

Pour nous, syndicalistes, il est surtout l'un des artisans (voire à l'origine) du pacte de responsabilité et du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, dont on connaît le résultat en termes d'emploi ET de profits !

Comme le banquier que vous trouvez sympathique parce qu'il vient de vous octroyer le prêt pour votre maison qui vous endette et va vous demander des efforts sur 20 ou 30 ans, Macron, en bon « Enarque – Rothschildien » aura donc en charge de nous faire croire que des mauvais coups nous sont quand même favorables. Comme on voulait déjà nous faire croire que l'ANI était une bonne chose pour les salariés, et qu'assouplir les licenciements créerait de l'emploi.

Rien de bon à attendre de ce côté-là !

Détricotage du droit du travail, augmentation de la TVA, Casse des Prud'hommes, blocage du point d'indice pour les fonctionnaires, transfert de fonds publics aux entreprises sous formes d'allègements de charges sociales, elles-mêmes transférées sur l'impôt,... Les combats que nous devons mener sont et seront nombreux.



D'où la nécessité d'accréditer l'idée médiatiquement que tous ceux qui pensent autrement sont « ringards », « passéistes », « dépassés par l'économie », « en dehors des réalités ». Autant d'éléments de langage repris en boucle par tous ces bien-pensants qui claquent de façon coutumière en une soirée, ce que d'autres ont pour vivre tout un mois.

Cette réalité-là nous la connaissons ! Celle des minimas sociaux, de l'Unedic sans cesse attaquée, des pensions qui n'augmentent pas et des salaires qui sont bloqués à des minimums insupportables. Mais il ne sert à rien de leur dire puisque leur objectif est de casser toute idée de contestation en cassant le courant révolutionnaire français, qu'il soit politique, associatif ou syndical.

Ne nous y trompons pas, si les précédentes majorités politiques, bon gré mal gré, acceptaient la réalité du syndicalisme français tel qu'il est, et n'avaient pas nécessairement comme priorité de le transformer, ce n'est peut-être plus le cas. La majorité politique peut chercher et espérer un modèle social-démocrate comme en Europe du nord avec un syndicat lié au parti, fonctionnant verticalement de haut en bas, éventuellement avec codécision, accompagnant les politiques.

Face à ce risque, il est urgent de réaffirmer le rôle que compte jouer la CGT dans la transformation sociale du pays.

Cela lui a d'ailleurs été permis lors d'une rencontre avec le PCF (à sa demande) à la veille de l'été. Après avoir partagé le constat, la CGT a tenu à rappeler

« La situation nécessite une implication citoyenne sur le terrain politique et une intervention massive des salariés dans leur rapport au travail et face au patronat, au niveau de leur entreprise, au niveau interprofessionnel comme au niveau européen ».

« C'est pour cela qu'elle réaffirme, conformément à ses statuts, la nécessité de l'indépendance et de l'autonomie de la démarche syndicale, du respect de la diversité d'opinions politiques, philosophiques et religieuses des syndiqués ».

« Le dialogue et l'échange entre le syndicalisme et le monde associatif, politique, intellectuel sont nécessaires pour nourrir un nouveau projet social, dans le respect des prérogatives et des responsabilités des uns et des autres ». [\(lire l'intégralité du communiqué confédéral\)](#)

Face aux risques qui pointent pour le monde du travail et plus largement pour la population la plus précaire, et sous peine de nous épuiser en vain et en pure perte, il nous faut dès maintenant articuler revendications et actions, avec notre volonté de transformation sociale, pour montrer le chemin du possible et rendre crédible une politique qui prendrait en compte nos propositions, et notamment celles que nous formulons lors de la Conférence sociale et qui ont toutes été, comme d'habitude, balayées d'un revers de main.



Pour en savoir plus ...

Déclaration de Thierry Lepaon,
**Le Premier ministre
en meeting au MEDEF !**
mercredi 27 août 2014



Thierry Lepaon était l'invité de France Info le 29 août

Les résultats des politiques d'austérité

Activité économique ... Zéro !

Zéro ! Les chiffres de l'INSEE viennent de tomber. Telle est l'évolution de la richesse produite dans le pays, le PIB, au cours du 1er semestre. Les faux-fuyants et formules pour cacher cette vérité n'y font rien : la courbe est plate, désespérément plate. Il n'y aura vraisemblablement pas 1% de croissance comme l'avait prévu le gouvernement. Disons qu'entre 0,5 et 0,7 %, selon l'INSEE, le FMI et d'autres, ce serait déjà un maximum ...

Pour des motifs de politique européenne, le gouvernement semble découvrir maintenant le risque de déflation. Mais c'est la politique suivie et l'austérité imposée qui conduisent à la stagnation. Toute la zone euro est d'ailleurs touchée : elle est à l'arrêt du point de vue de l'activité économique.

Dans le détail, c'est encore pire. La production de biens manufacturés et l'investissement continuent à diminuer sur les deux trimestres, hypothéquant ainsi l'avenir et les chances de rebond.

Le grand bond en arrière de l'industrie française

Malgré le léger mieux du mois de juin, sur la totalité du deuxième trimestre, la production manufacturière a encore chuté de 1,2 % par rapport au premier trimestre et de 0,9 % sur un an, de mars 2013 à mars 2014. Nous sommes presque retombés au niveau planché du printemps 2009. Bref, nous sommes revenus vingt ans en arrière !... Or, il n'y aura pas de redressement sans reconquête industrielle ! L'industrie de demain ne se construira pas sur des friches industrielles. S'il faut anticiper les nouveaux besoins nécessitant de nouvelles filières, il faut d'abord sécuriser et développer le tissu industriel existant et ses emplois. C'est tout le sens de l'action que mène notre Collectif Industriel qui a poursuivi ses rencontres et ses actions,



notamment le 22 juillet lors d'un gros tractage sur la RN7. Ces initiatives rassemblent à chaque occasion des militants venus de plusieurs syndicats du département.

Idem dans le bâtiment. De juillet 2013 à juin 2014, le nombre de logements mis en chantier s'élève à 305 700 en diminution de 9,2 % sur 12 mois. Nous sommes loin des 500 000 promis ! Non seulement cela contribue au ralentissement de l'activité et à la montée du chômage mais, en plus, cela aggrave les difficultés à se loger et le coût du logement.

Diminution de l'emploi salarié ...

Effet et cause : la France a recommencé à détruire des emplois sur l'ensemble du premier semestre dans le secteur marchand. Sur un an, de mars 2013 à mars 2014, 44 400 postes de travail ont été détruits dans le secteur principalement marchand.

En tout, 100 000 emplois ont été perdus durant la totalité de l'année 2013, exactement 99 600. En 2012, 7 régions sur 22 avaient vu les effectifs de l'emploi privé légèrement augmenter. En 2013 elles ne sont que 3 à être stables ou à voir une très légère augmentation des effectifs: Midi-Pyrénées, Île-de-France et Corse.

Conditions d'emploi ou d'activité ... des contrats de plus en plus courts !

L'ensemble masque aussi des évolutions lentes et profondes des conditions d'emploi. Les embauches en CDD atteignent des records : 84% des embauches. Pourtant, ce phénomène en cache un autre aussi important. Ces CDD sont de plus en plus courts. La durée des contrats d'intérim a aussi fortement diminué avec la crise, même si elle est davantage fonction de la conjoncture. Ainsi s'explique, selon une étude de la DARES, qu'au total 87% des salariés du secteur privé sont en CDI, 3% intérimaires et 10% en CDD. Sur une dizaine d'années, c'est assez stable. En revanche, les contrats temporaires sont de plus en plus courts et expliquent l'explosion de la part des embauches en contrat temporaire. Le turn-over est de plus en plus important.

Notons aussi que les fonctions publiques ne sont pas en reste en matière de précarité. Le pourcentage de précaires y est même souvent plus fort. 900 000 non-titulaires environ étaient recensés en 2011. malgré la loi Sauvadet du 12 mars 2012, ce « volant » de précaires risque fort de se reconstituer. En effet, les freins à la résorption de la précarité sont innombrables de la part des employeurs publics et en l'absence d'action des salariés, le stock de contractuels se reconstituera.

Et si la règle devenait ... de constater le travail dissimulé ?

Mais les conditions d'activité peuvent être encore pires et non fixées dans un cadre juridique. C'est le cas du travail dissimulé. Il représenterait environ 3,4 % du PIB en France selon l'INSEE, probablement plus. C'est un manque de recettes pour la Sécurité Sociale compris entre 20 et 24 milliards en 2012 selon l'ACOSS. Le travail saisonnier, la sous-traitance en chaîne, le caractère aléatoire des horaires de travail favorisent le recours au travail dissimulé. Les différences sont très importantes selon les secteurs d'activité. Après l'hôtellerie-commerce-restauration l'année dernière, l'ACOSS a ciblé le secteur du bâtiment et relevé qu'une entreprise sur 7 a eu recours au travail illégal en 2013.

Mais, c'est pas tout, mais c'est pas tout ! La croissance est une drogue dure au point d'être prêt à modifier son mode de calcul.

Selon la Commission européenne, les activités illégales devraient être prises en compte dans le calcul du PIB. Bruxelles pousse ainsi à intégrer dans le calcul du travail « créateur de richesses » et dégageant une valeur ajoutée, la drogue, la prostitution, et toutes les autres activités à l'exclusion du vol ... Remarquons que ces activités illégales pourraient considérablement améliorer les résultats économiques des pays et permettre enfin d'afficher quelques résultats. Le Royaume-Uni va le faire et sa richesse nationale pourrait augmenter magiquement de 5%, celle de l'Italie de 10%.

On pourrait écrire de nombreux sketches pour moquer la très sérieuse statistique et le travail acharné et novateur des bureaucrates européens. Il faut aussi y voir les signes des tendances lourdes à l'acceptation de l'existant, à l'évolution vers

La prostitution dans le calcul du PIB



l'éclatement de beaucoup des règles de vie collective et la possibilité du retour très progressif, dans de nombreux secteurs d'activité, à de simples rapports de gré à gré dans les relations de travail.

Chômage de masse

Mois après mois, les mêmes statistiques tombent. Le chômage de masse s'installe et chaque mois apporte son lot supplémentaire de salariés privés d'emploi et d'indemnisation sans modification des tendances.

On est loin de l'amélioration ou même de la stabilisation promise depuis longtemps ! En un an, le chômage a augmenté de 5 %.

Ce chiffre est la preuve flagrante que les politiques économiques menées jusqu'à présent par le Gouvernement et le Patronat ne marchent pas ; les politiques d'austérité sont responsables de cette situation et continuent de peser encore plus sur les salariés.

La politique des contrats aidés montre ses limites : le chômage des jeunes est reparti à la hausse (+0,7%), les seniors voient eux aussi leur situation se dégrader (+0,7 en juillet et + 11,6 % en un an), le report de l'âge de la retraite depuis 2010 aggravant la situation.

De plus en plus nombreux au chômage, les demandeurs d'emploi y restent de plus en plus longtemps. En effet, le chômage de longue durée a considérablement augmenté : les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an sont 1,4% de plus ce mois-ci (+9,4% en un an) 42,7% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an. On a même une explosion de ce que l'on peut appeler le « chômage de très longue durée », les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de deux augmentent en un an de 14,9%.

Un plan européen d'investissement comme moteur d'une Europe de progrès social

Les politiques d'austérité à l'œuvre dans l'ensemble des pays européens conduisent à la récession et à un désastre économique et social. Pour sortir de cette situation très grave, il faut trouver une nouvelle voie pour l'Europe, changer de cap, relancer l'économie de manière massive en Europe, en investissant et en créant un grand nombre d'emplois de qualité !

Pour y parvenir, la CGT propose de :

mettre en place le Plan européen pour l'investissement proposé par 89 organisations syndicales nationales rassemblées au sein de la Confédération européenne des syndicats (équivalant à 2 % du PIB, soit 260 milliards d'euros par an), qui permettrait de créer 11 millions d'emplois ; réorienter les politiques françaises d'investissement vers des projets visant la création d'emplois de qualité et non des aides à priori ;

lutter contre le dumping social en unifiant par le haut les droits des salarié-e-s quel que soit leur « statut » ; en créant un « forfait social » pour tous les contrats de travail, payé par l'employeur en France ; et en organisant le contrôle en amont, par les organisations syndicales et les institutions représentatives du personnel, des plans de recrutement et des contrats de travail ;

faire le point sur l'application de la « Garantie jeunesse européenne » en France ; abonder le Fonds européen lui étant consacré et porter l'objectif qu'il atteigne 20 milliards d'euros en Europe.



Explications de Bernadette Ségol, secrétaire générale de la CES.

La lutte idéologique : un enjeu majeur

« Chers amis, chers camarades, nous avons le droit d'avoir des droits » déclarait Hélène Blanc lors de la manifestation du 26 juin. A la veille de la Conférence Sociale qui s'est tenue début juillet, il s'agissait de réaffirmer nos propositions pour sortir de la crise par le haut.

Force est de constater que la mobilisation n'a pas été à la hauteur des enjeux de la période et qu'il ne suffit pas de créer le cadre d'action en appelant à la convergence des luttes sur des objectifs communs pour provoquer le mouvement de fond dont nous avons besoin.

Il faut dire que depuis la mi-juin, les médias, qui nous ne le rappellerons jamais assez, appartiennent à la finance, avaient balisé le terrain pré-Conférence sociale, pour discréditer toutes luttes syndicales et bien sûr celles et eux qui les animent.

Souvenons-nous des méchants et irresponsables cheminots qui allaient empêcher notre jeunesse de passer le bac en luttant contre une réforme à laquelle ils ne comprennent rien puisque justement, et patati et patata..., puis une tentative de discréditer et essayer de faire voir des divergences dans la CGT. Les mêmes mots, les mêmes idées dans tant de journaux différents, les mêmes « personnalités autorisées » sur tant de plateaux télé, ... « radicaux » contre « réformistes », « conservateurs » contre « modernistes », « manque d'autorité » et en même temps « autoritarisme », « rencontre des extrêmes », « illisible », « ringardisée » ...



Pour en savoir plus

La vidéo du 26 juin et l'intervention d'Hélène Blanc



Télécharger le 4 pages confédéral



A la mi-juillet, Franz Olivier Giesbert dans un éditorial, va plus loin encore dans « Le Point ». Le prétexte est la grève de la SNCF. Le vocabulaire est particulièrement choisi pour être blessant et insultant : la CGT serait « professionnelle du sabotage d'entreprises », « un boulet national » comme le FN, l'équivalent d'un « ennemi intérieur » pour l'économie, une organisation ringarde, le mot « con » est utilisé même si c'est dans une citation culte extraite du film *les Tontons flingueurs*... Il ose tout. Ils osent tout ...

Inutile de leur reprocher des contrevérités évidentes ou l'ignorance de ce qu'est le syndicalisme. Ce n'est pas leur souci. Ils sont là pour produire de l'idéologie. De façons souvent talentueuses, ils véhiculent les idées le plus

abjectes avec les poncifs les plus éculés, les plus ringards sur la CGT.

Soyons attentifs à cela, car c'est une pratique que nous retrouvons à une époque précise ; dans la presse d'extrême droite aux pires moments des années trente. Les idées le plus infâmes et abjectes étaient diffusées par de très grands écrivains et des journalistes ayant une maîtrise parfaite de la langue. Nous connaissons la suite ...

On ne soulignera jamais assez le rôle que jouent les médias.

Il en est ainsi de l'appel de 8 organisations patronales dans le JDD du 29 juin au Président de la République pour exiger d "*inclure de manière explicite et rapidement*" dans la loi les promesses du Pacte de responsabilité sur une baisse des charges et de la fiscalité, que soient "retravaillés" les textes sur la pénibilité et "*ajustées*" les dispositions sur les contrats à temps partiel, dont la durée minimale doit passer à 24 heures par semaine le 1er juillet, demander un "moratoire" sur tout texte susceptible de durcir la réglementation ou d'augmenter les contrôles sur les entreprises. Enfin, les huit signataires exigent des "réformes structurelles" sans "tabous" ni "dogmes", pour baisser la dépense publique.

Sitôt dit, sitôt fait, le Premier Ministre, dans les Echos du 2 juillet, quelques jours avant la conférence sociale, annonce le report partiel du compte pénibilité, des aménagements législatifs pour sécuriser les employeurs utilisant des contrats de moins de 24 heures, des « discussions » sur les seuils sociaux, des « simplifications possibles du Code du Travail » ... C'était clair. La feuille de route était écrite d'avance pour la conférence sociale. Son déroulement et son contenu l'ont prouvé.

Le 7 juillet 2014, après avoir participé à 14 réunions préparatoires de la 3e Conférence sociale et remis quelque 94 propositions et 5 priorités pour sortir de la crise et relancer la croissance, c'est en toute lucidité que la CGT a choisi de quitter une conférence aux antipodes des réelles préoccupations du monde du travail.

Bon à savoir !

Une polémique s'est ouverte sur la représentativité des organisations syndicales présentes et absentes à la conférence sociale. Il convient donc de se rapporter aux chiffres officiels pour en juger.

En poids relatif des organisations qui étaient invitées à la Conférence sociale, les organisations qui ont refusé de participer représentent 53,63% et celles qui ont participé 46,36%. Ces chiffres sont issus des données fournies par la Direction générale du Travail et des documents du Ministère de la fonction publique.

Les chiffres de représentativité relative sur l'ensemble privé+ public sont les suivants :
CGT 26,32% + FO 16,67%+ FSU 2,79% +Solidaire 2,24% soit un total de 48,02%

CFDT 23,65% + CFE-CGC 7,20% + CFTC 7,50% + Unsa 3,16% soit un total de 41,51%

Les 10,48% restant sont relatifs à la représentativité des syndicats dits « autres » c'est-à-dire : des syndicats d'entreprises, de métier, territoriaux (STC Corse, Outre mer...).



NVO RENTREE 2014

Numéro double - PARUTION 5 SEPTEMBRE 2014

Ce numéro est servi aux abonnés

Cahier exclusif - 16 pages : enjeux autour des métropoles
Retour sur l'été 2014 : cheminots, intermittents, SNCF, conflit israélo-palestinien....

Les perspectives après l'échec de la conférence sociale
Pacte de responsabilité, coût du capital, austérité : changement de cap

Dossier technique sur les élections de la fonction publique

Décisions des directions d'entreprises, du gouvernement et exaspération sociale

Parmi les décisions et quelquefois provocations du patronat et du gouvernement durant la période estivale, retenons :

- D'abord les décisions patronales de fermetures de sites, de licenciements, de suppressions de postes. Bouygues Télécom, par exemple, a annoncé 1 513 suppressions d'emplois. L'Assurance-Maladie a annoncé 4 500 suppressions de postes d'ici à 2017.
- Des coups de force des directions d'entreprises pour défier le droit et les salariés. C'est le cas, par exemple et à nouveau, dans la distribution. Carrefour a voulu ouvrir le dimanche matin, au début de l'été,



Une quinzaine de magasins du groupe ont prévu d'ouvrir le dimanche matin cet été, une première. À Draguignan et La Rochelle, la réaction des salariés a stoppé net cette offensive contre le droit au repos.

dans différents magasins sur le littoral. C'est aussi l'offensive du Ministre des Affaires étrangères pour une très large ouverture des grands magasins à Paris et ailleurs afin de capter davantage de devises du tourisme international. Les salariés lui ont répondu.

- Les innombrables redressements judiciaires et les luttes pour retrouver des repreneurs, les liquidations. C'est à nouveau les abattoirs Gad. Le site de Josselin est maintenant menacé et l'objet des manœuvres du patronat. Plus proche de nous, nous connaissons la situation de la SEPR et les risques qui pèsent sur Ducros ou Liebig après de premières attaques des directions.
- Les reniements et décisions délibérées pour essayer de mettre des entreprises en redressement judiciaire

ou liquidation. C'est ce qui s'est passé avec la SNCM. Il y a eu un choix et une décision politique. L'Etat, reniant ses engagements et sa parole et déchirant l'accord, s'est rangé derrière Transdev. Seule la grève très majoritaire des salariés, fin juin et début juillet, a permis, malgré les déclarations guerrières du Premier Ministre et les provocations patronales, d'obtenir l'abandon pour quatre mois du dépôt de bilan.

- La partialité de l'Etat et son alignement sur le moins disant social. Il en va ainsi de l'agreement de la convention de l'assurance chômage malgré la demande de la CGT. Les actions des intérimaires et des intermittents ont répondu à cette situation. Le jugement sur le fond sur la loyauté de la négociation interviendra le 30 septembre.

Dans ces conditions, les conflits et les luttes se sont multipliés.

Juste avant les vacances, il y a incontestablement eu accélération. L'été n'a pas marqué de pause. De nombreux salariés luttent partout dans le pays, comme nos camarades de l'Hôpital de Valréas qui étaient en grève le 12 août pour exiger les moyens humains et matériels nécessaires au bon fonctionnement de la structure dans l'intérêt des patients.

Mais, attardons nous un instant sur les caractéristiques des luttes et actions de ces derniers mois.

- Le niveau d'engagement dans les secteurs concernés d'abord : c'est le cas, évidemment, dans les transports avec les cheminots et les transports maritimes, par exemple, mais aussi dans la culture avec les intermittents.

- La durée des luttes : c'est le cas des postiers sur différents sites en France, des cheminots, des intermittents, des Pilpa, Fralib ...
- La participation très majoritaire et massive des salariés dans beaucoup de luttes : la présence de 22 000 cheminots dans la manifestation du 22 mai aurait pu alerter la direction et le gouvernement ; le niveau d'engagement et de participation à la SNCF est un autre signe ...
- La diversité des secteurs concernés : le commerce, l'agroalimentaire, la presse, le papier, la métallurgie, la santé, la collecte et le traitement des déchets, les transports, la poste, le spectacle ...
- la diversité des motifs du déclenchement des conflits : salaires, licenciements, diminutions d'effectifs, fermetures de sites, gel du point d'indice, gel des pensions de retraite, modification du cadre juridique de l'entreprise, réorganisations des services, pénibilité et conditions de travail, régularisation dans le cadre du travail pour obtenir des papiers ...
- La diversité des périmètres : un service, une usine ou une entreprise, une profession, les retraités, des corps de métiers par exemple, les infirmiers anesthésistes ou les orthophonistes ...
- la diversité des modes d'action: par exemple, occupation d'usine pour les Jeannettes ou interpellation directe du public pour les intermittents, grèves et manifestations évidemment, action juridique ...

Des actions qui font bouger les lignes et des victoires ...

C'est l'action des salariés et les propositions syndicales qui font bouger les lignes. Ce fut le cas avec Alstom où l'action du Syndicat CGT, de la Fédération et de la Confédération ont sensiblement modifié la donne entre l'offre initiale de General Electric, les volontés gouvernementales et la situation capitaliste finale. Reste évidemment l'essentiel : la stratégie industrielle. Il fallait cependant passer par une première étape.



L'action du syndicat, agissant avec les salariés, a permis de trouver une solution de reprise satisfaisante dans la situation actuelle chez Ascométal. Cette victoire est à rapprocher de celle obtenue chez Sam Technologies, de celle des Fralib ou des Pilpa dans des contextes différents. Enfin, la bataille syndicale juridique, même après un licenciement, est payante. C'est le cas pour les salariés de l'ex Mory-Ducros. L'annulation, par le tribunal administratif, de la décision de l'administration permettant les licenciements des

salariés, permettra aux salariés de réclamer une compensation un peu moins injuste à leur licenciement.

L'action ensemble ...

L'ensemble témoigne d'une exaspération croissante, d'une disponibilité des salariés, de la recherche de solutions mais aussi d'un repli sur la défense immédiate, l'entreprise, la profession. Tout cela est classique en période de crise, de pression énorme sur les salariés. Dans le même temps, la durée et l'approfondissement de la crise exacerbent les tensions et conflits. La question de l'outil de production et de sa propriété est de plus en plus posée directement ou indirectement : recherche d'un repreneur, place de l'Etat, forme coopérative ... Ce n'est pas surprenant. Alors que le capitalisme est de plus en plus financiarisé, seuls les salariés défendent la production et l'outil de production. Oui, les salariés aussi aiment leur entreprise, ils aiment leur outil de travail, mais nul besoin d'une rentabilité maximale pour que ça marche ...

Et les actionnaires qui cassent ou dépècent nos entreprises pour leur seul profit ; Ils l'aiment l'entreprise ? Les fonds de pensions qui ne savent même pas ce que produisent les entreprises qu'ils détiennent ; ils aiment leur entreprise ?

Pour nous faire avaler une espèce « d'union nationale » autour des entreprises, ils vont mettre le paquet. Détruire toute idée visant « à faire autrement » pour imposer l'austérité comme seule voie possible. Mais une fois de plus, l'austérité n'est pas pour tout le monde, comme en atteste le CAC 40 qui vient de distribuer des profits en augmentation de 30% à ses actionnaires, ... qui aiment l'entreprise.

International : un été sous tension

Déluge de feu sur Gaza

L'été aura vu cinquante jours d'une guerre déclenchée par le gouvernement israélien sous un prétexte fallacieux. L'assassinat de trois jeunes israéliens au début de l'été a été attribué au Hamas. Quelques jours plus tard, les avions israéliens bombardaient la bande de Gaza. Or, la police de Jérusalem a reconnu que ces trois jeunes israéliens avaient été victimes d'un crime sordide relevant du fait divers. La CGT a pris toute sa place dans les luttes et la condamnation de l'agression israélienne, dans les



manifestations de soutien à Gaza mais aussi en interpellant le gouvernement pour que des actions concrètes de la France soient entreprises auprès du pouvoir israélien et du Conseil de sécurité de l'ONU.

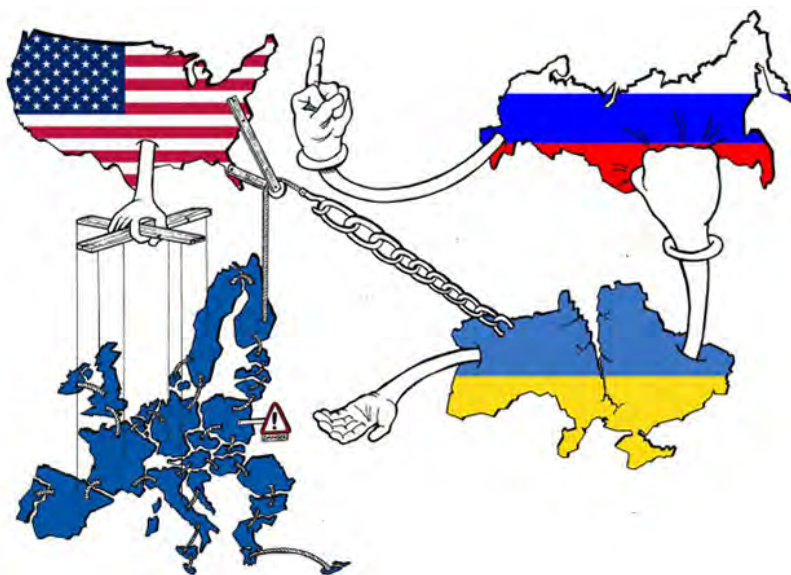
Aucune action militaire ne permettra de solutionner le conflit israélo-palestinien qui dure depuis plus de 47 ans maintenant. Seuls le dialogue, le respect des droits humains et l'application des conventions internationales et des multiples résolutions des Nations unies sont susceptibles de ramener la paix dans cette région du monde.

L'accord de cessez-le-feu intervenu permet, enfin, aux femmes et aux hommes de Gaza de souffler, d'espérer vivre, notamment par la levée du blocus qui durait depuis 2007.

OTAN, ... suspend ton vol !

La question ukrainienne qui vise de plus en plus à opposer l'OTAN à la Russie au détriment du dialogue ne présage rien de bon. L'Ukraine qui vient de demander de l'aide à l'OTAN a bien été entendue par son Secrétaire général qui a déclaré : *"La ligne directrice est qu'à l'avenir, les forces de l'Otan soient plus visibles à l'Est"*

Sans rentrer dans le détail d'une partie d'échec géopolitique, on peut rappeler qu'il n'est jamais bon pour des syndicalistes de voir des néo-nazi dans l'équipe d'un pays comme l'Ukraine. Ça n'a pourtant guère gêné de nombreux dirigeants occidentaux, dont plusieurs de nos ministres qui se sont rendus à Kiev pour apporter leur soutien.



**Pour recevoir «Sur le Pont» tous les lundis
donnez votre adresse mail à l'UD**

Que reste-t-il lorsque des interventions étrangères provoquent la destruction des Etats ?

L'armée française s'est repositionnée en Afrique de l'Ouest depuis le 1er août. Cela permet d'étendre le champ d'opération à une large partie de la zone sahélo-saharienne, en incluant par exemple le Tchad. En République de Centrafrique, l'opération de police faite par des militaires continue.

L'ensemble est largement le résultat de l'effondrement des Etats au Mali et en Centrafrique, lui-même lointain effet de l'intervention militaire en Libye qui a disséminé de gigantesques stocks d'armes, déstabilisé les pays voisins et permis à divers groupes armés de se disperser sur l'ensemble de la région pour y exercer leur pouvoir ou y faire leurs trafics.

D'ailleurs, en Libye, l'Etat s'est effondré et n'exerce plus son pouvoir sur des régions entières. Les groupes armés et tribus se livrent une lutte acharnée jusqu'aux portes de Tripoli et autour de l'aéroport international.

Au même moment, inexorablement, lentement ou par brusques percées, la situation évolue en Syrie et en Irak.

La progression des jihadistes de l'« Etat islamique » dans l'Ouest de l'Irak se poursuit, avec son cortège d'exactions et d'exécutions de masse frappant des minorités religieuses. Ceci n'est nullement le fruit du hasard. C'est l'enfant monstrueux de la désastreuse invasion américaine de l'Irak en 2003 et de son occupation, puis du soutien militaire apporté notamment par les Etats-Unis, la France et les monarchies du Golfe à la mouvance islamique de l'opposition syrienne au régime de Bachar Al-Assad. L'actuelle « balkanisation » de l'Irak est la conséquence tragique et logique du démantèlement des structures étatiques irakiennes et des interventions occidentales dans la région.

Cette fois, c'est l'existence, la forme et la nature des Etats mis en place par la colonisation qui sont remis en cause. Personne ne peut évidemment prévoir les évolutions, connaître l'avenir de cette forme d'organisation. Elle est cependant symptomatique de la dislocation régionale en cours. C'est encore différent de l'implantation d'une organisation comme Al-Qaïda qui fonctionnait en réseau, reproduisait les formes d'organisation armées extra-gouvernementales.

Ainsi, sur un arc de crise courant de l'Afghanistan aux rives de l'Atlantique au nord de l'Afrique, nous observons les mêmes phénomènes :

- désintégration des Etats après des interventions étrangères,
- perte de contrôle de territoires entiers,
- prise de contrôle par des groupes non-étatiques de différentes origines, ethniques, tribales, religieuses...
- remise en cause des frontières coloniales et de la forme Etat-nation elle-même.

Nous sommes loin du simple conflit religieux, même si l'entretien des tensions et des conflits peut s'appuyer sur des oppositions religieuses. Le rôle des anciennes puissances coloniales et des interventions extérieures est déterminant, leurs responsabilités immenses.



Le droit du dollar

L'argentine a été contrainte au « défaut de paiement ». Remontons d'abord en 2001 : l'Argentine étranglée par les banques se déclare en défaut de paiement pour une centaine de milliards de dollars. En 2005 et 2010, 93% de la dette sont restructurés avec une remise de dette d'environ 70%. Les 7% restants sont détenus par des fonds spéculatifs dits « fonds vautours » ; ça ne s'invente pas ! Au lieu du vol du condor, l'Argentine subit le vol des vautours ! Ils ont racheté aux banques à vil prix la dette et demandent à être remboursés au prix initial, avec les intérêts. Le rendement pourrait être de 1600% !... Un juge new-yorkais leur a donné raison. La Cour suprême a confirmé le jugement. Cette histoire a un aspect dramatique car le peuple argentin va encore une fois en payer le prix.

Elle a aussi un aspect grandguignolesque : un seul juge de 84 ans, surnommé le « zombie de Nixon » décide seul du sort d'un peuple et se prononce en faveur de « fonds vautours » ! Qui aurait osé inventer une pareille histoire ? Du capitalisme à son stade sénile ...

Elle a enfin un aspect politique. Comment accepter ces tribunaux ? Pourquoi est-ce le droit américain qui prévaut ?

Est-ce un avant-goût de ce que serait un pacte transatlantique ?

Ces affaires sont très révélatrices de ce qui se joue aussi au niveau international. Cela laisse augurer de ce que serait un tribunal arbitral pour les différends entre Etats et investisseurs. Pourtant, en tant que Commissaire au commerce, Karel de Gucht, négociateur du pacte transatlantique pour l'Union européenne, a de nouveau défendu le principe de la création d'un mécanisme privé de règlement des différends entre Etats et investisseurs.

A Bruxelles, s'est ouvert au cours du mois de juillet le sixième round des négociations pour un traité transatlantique. Le simulacre de consultation de la Commission européenne sur le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs privés et Etats s'est achevé.

La question démocratique n'est vraiment pas qu'un supplément d'âme pour tous ces accords commerciaux qui concernent notre vie quotidienne aussi bien que nos emplois et conditions d'emploi.

Retrouvez toutes nos infos sur www.cgtvautours.com

Sur le pont
16 juin 2014

TIIP, TAFTA, PTCI
de quoi parle-t-on exactement ?

Le traité-euro-atlantique répond à plusieurs appellations : TAFTA pour Trans-Atlantic Free Trade Agreement, TIIP pour Transatlantic Trade and Investment Partnership, ou encore PTCI pour Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement, APT pour Accord de Partenariat Transatlantique.

Dernière des vocatives, en anglais ou en français finalement peu importe, c'est bien plus qu'un accord commercial qui est en discussion. C'est une vaste zone de libre échange qui touche tous les domaines de notre vie.

Déjà plusieurs tentatives de déréglementation sociale et commerciale

En 1988 une journaliste du Monde diplomatique, Lori M. Wallick, avait été ligée : « Imaginez un traité de commerce autorisant les entreprises multinationales et les investisseurs à poursuivre directement en justice les gouvernements pour obtenir des dommages et intérêts en compensation de toute politique ou action publique qui serait pour effet de diminuer leurs profits. Cela n'est pas l'intrigue d'un roman de science-fiction sur l'avenir totalitaire du capitalisme. Seulement l'une des clauses d'un traité sur le point d'être signé, mais méconnu, l'accord multilatéral sur l'investissement (AMI). »

Aujourd'hui l'accord de partenariat transatlantique (APT) négocié depuis 2012 par les Etats-Unis et l'Union Européenne est une version modifiée de l'AMI. Il prévoit que les législations en vigueur des deux côtés de l'Atlantique se plient aux normes du libre-échange établies par et pour les grandes entreprises européennes et américaines, sous peine de sanctions commerciales pour le pays contrevenant, ou d'une réparation de plusieurs millions d'euros au bénéfice des plaignants.

**OMC, TISA, APT...
CONTRE
DE NOUVEAUX
TRAITÉS
NEGOCIÉS
DANS LE DOS
DES PEUPLES !**

Pour tout savoir sur le traité Transatlantique. Télécharger en cliquant

nvo.fr
La Nouvelle Vie Ouvrière



Un regard
différent sur
l'information
sociale et
juridique

Abonnez-vous
www.nvo.fr
Retrouvez-nous sur et